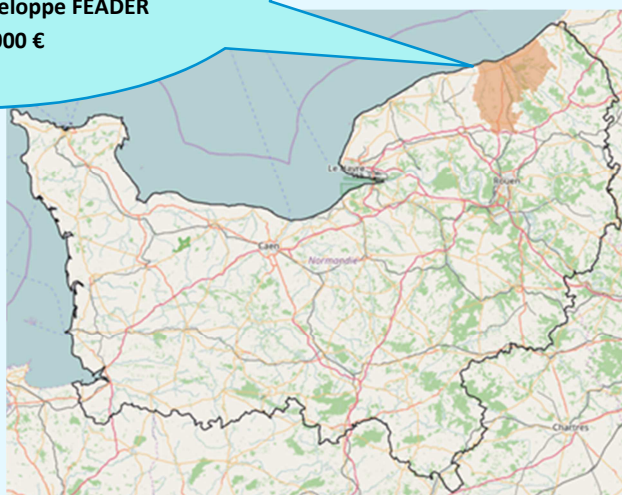


Le GAL Pays Dieppois, c'est :

- **117 communes**
- **82 062 habitants**
- **une enveloppe FEADER de 990 000 €**



Caractéristiques du territoire

Un territoire qui renoue peu à peu avec l'attractivité. Un territoire cohérent marqué par le développement de la périurbanisation autour de Dieppe. Un maillage territorial organisé par Dieppe et un réseau de centre bourgs. Un cadre de vie de qualité à préserver et à valoriser.

Un programme d'actions décliné en 2 fiches

Structurer une offre de service, complémentaire entre urbain et rural, adaptée aux besoins des populations

- Actions de mutualisation de l'offre de services
- Animation et mise en réseau des acteurs culturels pour la réalisation d'actions collaboratives et structurantes (diffusion d'actions sur tout le territoire, communication, mutualisation des moyens et activités, manifestations...) ; rapprocher acteurs et sites culturels, naturels et patrimoniaux (hors création d'équipements culturels et de loisirs)
- Actions de lutte contre la désertification médicale (études, mutualisation, actions de recrutement)
- Développement des modes de déplacements alternatifs et de l'intermodalité

Structurer et construire une offre touristique durable, complémentaire de l'activité littorale

- Structuration de l'offre touristique locale (étude, stratégie, valorisation du patrimoine et des sites, ...)
- Mise en réseau des acteurs touristiques et capitalisation (actions de formation, communication ou sensibilisation) notamment autour des voies vertes (dans le cadre d'un travail collaboratif des Offices de Tourisme)
- Développement et structuration des filières touristiques notamment agritourisme, tourisme d'itinérance, tourisme vert (hébergements (bivouacs et aires de camping-car à proximité des voies vertes), services, commercialisation, mise en valeur de sites, promotion, mobilité douce, e-tourisme, ...)
- Accompagnement vers un hébergement touristique rural de haute qualité environnementale (étude et investissement pour les démarches de type écogite, écolabel européen, Clef verte, Tourisme et Handicap)
- Valorisation des productions locales par le développement des circuits courts (projets collectifs de commercialisation des produits, promotion, ...) et développement de l'accueil à la ferme (agritourisme, ...)
- Améliorer la connaissance sur les fonctionnalités écologiques du territoire ; entretenir et restaurer les milieux naturels et les éléments structurants du paysage ; éduquer sur les enjeux environnementaux locaux (sentiers, expositions, formations...)



Les actions de coopération

- **L'expérience 2007-2013** : le territoire étant un nouveau GAL, aucune expérience sur la coopération n'a été menée.
- **Thèmes retenus pour 2014-2020** :

La valorisation des productions locales, le patrimoine et la valorisation touristique, l'itinérance.



CONTACTS : PETR du Pays Dieppois-Terroir de Caux – 113/115 rue de la Barre – 76200 DIEPPE

Animateur LEADER : Benjamin DELONG, benjamin.delong@smpdtc.fr, 02.32.90.20.66

Gestionnaire LEADER : Laëtitia PAJOT, laetitia.pajot@smpdtc.fr, 02.32.90.20.62